DÉPLACEMENTS ET VOYAGES

Autres modes de transport

Toutes les informations pour organiser vos déplacements en car, TER ou en train depuis Ploërmel.
La ville est à proximité d'aéroports d'affaire et de tourisme de différentes importances.

Prendre le train

Le réseau ferroviaire s'intensifie et propose aujourd'hui une proximité de plus en plus grande avec la métropole. **Avec la LGV**, la Ligne à Grande Vitesse, le département du Morbihan se trouve maintenant à environ 2 heures de Paris.

Profitez du **réseau SNCF** et voyagez sur le territoire breton et national. Pour acheter vos billets de train, vous pouvez soit utiliser le site internet : **www.sncf-connect.com**, soit vous rendre à la gare la plus proche (Questembert).

Pour rejoindre une gare SNCF, utilisez les lignes de car interdépartementales BreizhGo ou Transdev. Les gares SNCF les plus proches sont celles de Vannes, Pontivy et Rennes. Les lignes de car Ploërmel-Vannes ou Pontivy-Ploërmel-Rennes permettent notamment de s'y rendre

https://www.breizhgo.bzh/se-deplacer-en-bretagne/se-deplacer-en-car/interdepartementales

Prendre l'avion

Ploërmel est à proximité de plusieurs aéroports d'affaire et de tourisme, de petite, moyenne ou grande importance.

- Vannes Golfe du Morbihan
  Plutôt de taille modeste, l'aéroport vannetais se destine plus à l'aviation de loisirs et la petite aviation d'affaire.
  Environ à 40 km pour 40 minutes de route.

- Rennes Bretagne
  Aéroport international, il y est proposé de nombreuses destinations en France, en Europe et ailleurs, par différentes compagnies.
  Environ à 60 km pour 45 minutes de route.

- Lorient Bretagne Sud

De taille moyenne, cet aéroport dispose de liaison avec Paris, Londres et Porto.
Environ à 60 km pour 1h de route.

- Nantes Atlantique
  Aéroport international, il y est proposé de nombreuses destinations en France, en Europe et ailleurs, par différentes compagnies.
  Environ à 130 km pour 1h30 de route.

- Brest Bretagne
  Cet aéroport propose de multiples destinations en France, en Europe ou au Maghreb.
  Environ à 210 km pour 2h15 de route.

Faire du covoiturage

Qui a la possibilité de partager un trajet en covoiturage ?

Le **covoiturage** implique que les conducteurs proposant des trajets le font pour partager les frais de déplacement, sans but lucratif. Il n'est pas requis d'avoir une grande expérience de conduite pour participer, tout conducteur titulaire d'un permis valide peut offrir un trajet. De plus, le véhicule doit simplement avoir passé un contrôle technique récent et être couvert par une **assurance automobile** valide. En réalité, toutes les polices d'assurance automobile couvrent les éventuels dommages causés aux passagers en cas d'accident lors d'un covoiturage.

Pour covoiturer depuis et vers Ploërmel, consultez la **page Covoiturage du Réseau Intercommunal de Voyage** de Ploërmel Communauté. Ponctuellement ou quotidiennement, laissez votre voiture sur l'une des aires de covoiturage du territoire de Ploërmel Communauté. Pas de moyen de transport ? Prenez la route à plusieurs et covoiturez avec la plateforme **OuestGo.fr** qui recense les trajets proposés et vous permet de publier un trajet en tant que conducteur.

VILLE DE PLOËRMEL
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
56800 PLOËRMEL

HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi : 9h/12h et 13h30/17h30
fermé les samedis

Le service Population et Citoyenneté est ouvert aux mêmes horaires que la mairie, excepté les mardis matins à partir du 15 décembre, où il sera fermé.

Tél. : 02 97 73 20 73

CONTACTEZ-NOUS

CONSULTER LES SERVICES DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ